



# Conseil de quartier de Serval - Beg Leguer

Réunion publique du 12/06/2015

## 1. Ouverture de la réunion

Florence Bonnaud remercie les habitants présents (une cinquantaine) ainsi que les "officiels" :

- Christian Méheust, conseiller municipal référent pour le quartier ;
- Eric Robert, conseiller municipal adjoint aux finances ;
- Anaïs Alasseur, chargée de mission développement local à la Mairie de Lannion ;
- Emeline Audrezet et Morgane Guéneq du Bureau d'études des services techniques de la ville.
- Anne Rubin architecte de Tonquédec.
- Les membres du bureau du Comité de quartier : Florence Bonnaud, présidente, Jean Yves Le Pennec, Corentin Jain, Nicolas de Montbel, Gérard Marchand est excusé.

Pour vous aider à vous repérer sur les différents sites évoqués dans ce compte-rendu, voici un lien vers un plan interactif présent sur le site de la ville : <http://lannion.geoconcept.com/geoweb-lannion/portal.do>

## 2. Présentation de la situation des finances municipales par Eric Robert adjoint aux finances

Le budget de la ville de Lannion est d'environ 25 millions d'euros dont 5 à 6 millions de travaux.

Par exemple, le gros chantier du mandat, la rénovation de l'espace Sainte-Anne va coûter 6 millions et il reste encore 2 millions à faire. La Maison de Quartier de Serval coûtera 1 Million d'euros.

Le budget communal est composé de la section de fonctionnement (personnel, fluides, fournitures,...) et de la section d'investissement. Les dépenses d'investissement proviennent de l'excédent de fonctionnement.

Tout ceci sert à financer : vie scolaire, culture, associations (320 associations à Lannion dont 250 subventionnées par la ville), crèches, enfance, 10 hectares de bâtiments communaux, voirie sur 250 km de route, administration générale,...

Le budget est dégradé par le coût de la réforme des rythmes scolaires et une diminution importante des dotations de l'état suite à un plan d'économie décidé au niveau national.

La dotation globale de fonctionnement diminue de 700 000 euros, et il ne reste plus que 500 000 euros d'autofinancement. Si on ne fait rien mi-2016, il n'y a plus d'autofinancement !

Pour éviter cela, un grand plan d'économies a été mis en place pour éviter d'augmenter l'impôt. On essaye de diminuer les charges partout. Un départ sur 2 n'est pas remplacé. Baisse des subventions aux associations (-5%) sauf si cela met en péril un emploi. Diminution des heures supplémentaires des agents.

Mutualisation avec LTC (Lannion Trégor Communauté).

Questions suite à cette présentation :

Questions sur les transferts de compétences à LTC : Carré Magique déjà fait, Ecole de Musique en cours. Transfert de la médiathèque pas à l'ordre du jour.

Questions sur les déplacements doux : toujours prévus mais décalés dans le temps.

Question sur la sécurité du carrefour de Kerpabu : le rond-point n'est plus à l'ordre du jour. Par contre l'aménagement du carrefour du Penker (présenté au dernier conseil, travaux démarrés, fin prévue mi-juillet) devrait améliorer la situation.

Question par rapport aux arrêts de bus coté Pleumeur-Bodou : sera à considérer. Questions sur la petite route d'accès vers Pleumeur-Bodou : statut sens unique pas encore décidé.

### 3. Présentation de l'avant-projet du futur Lotissement Kervouric2 par le Bureau d'Etudes (Emeline Audrezet) et par son architecte Anne Rubin (Tonquédec).

Anne Rubin, architecte, présente l'avant-projet : Le projet a été retardé par les fouilles archéologiques qui ont permis de découvrir 3 maisons néolithiques. Le terrain présente une belle vue sur la vallée et sur Loguivy. L'idée est de retraduire dans les plans l'emplacement des vestiges néolithiques pour en garder les traces et de préserver la vue.

Les traces archéologiques seront mises en valeur par des petites places communes végétalisées, des cheminements doux et des panneaux pédagogiques. Les eaux pluviales seront gérées dans des noues plutôt que par un bassin.

Le PLU impose 25 habitations par hectare. Le lotissement contiendra du coup 50 parcelles et 60 logements dont 2 logements semi-collectifs construits par Cotes d'Armor Habitat.

Comme contrainte les propriétaires ayant des parcelles limitrophes aux maisons déjà existantes (coté chemin de Kervouric) devront avoir des toits à 2 pentes pour faire une meilleur liaison avec l'existant.

Ceci est un avant-projet pouvant évoluer et présenté à ce conseil pour information et discussion.

Questions suite à cette présentation :

Craintes sur la circulation amenée par ce lotissement sur le Chemin de Kervouric sachant qu'il est impossible de se croiser à 2 voitures. A priori l'axe principal est au milieu du lotissement et l'accès au Chemin de Kervouric serait à sens unique et à destination principale des éboueurs ou autres services. Les services techniques s'engagent à venir voir les riverains du Chemin de Kervouric pour en discuter.

Questions sur Bâtiments de France : pourquoi il n'en est pas question alors qu'un riverain a eu beaucoup de soucis pour 30 m<sup>2</sup> ?... A ce stade du projet, les Bâtiments de France ne sont pas intervenus mais ils auront leur mot à dire comme dans tout projet de construction.

Pourquoi du semi-collectif ? Vu la contrainte du PLU de 25 habitations à l'hectare cela permet d'agrandir légèrement les terrains qui seront compris entre 300 et 500/600 m<sup>2</sup>.

Question/remarque : pourquoi se donner la contrainte de garder l'emplacement des vestiges néolithiques ?

C'est un choix subjectif de l'architecte pour respecter ce patrimoine historique.

## 4. Présentation du projet des abords de la Maison de Quartier de Serval par le Bureau d'Etudes (Morgane Guéneq).

Morgane Guéneq du Bureau d'Etudes des Services Techniques nous présente le projet des abords de la maison de Quartier : faire un espace de convivialité pour le public et les écoles (TAP).

Principes : le nombre de stationnements est conservé avec possibilité de mettre en place occasionnellement des aires de boules. La gestion des eaux pluviales est à prévoir pour éviter les inondations. L'entretien des espaces verts doit être minimum. Garder la cohérence avec Kervouric 2. Espace piéton et tables de pique-nique. Garder l'accès livraisons pour les Restaurants du Cœur. Aire de jeux pour les TAP et le jeune public. Cheminement piéton sécurisé. L'aire de jeux Kervouric 1 sera déplacée à cet endroit (l'emplacement laissé vacant sera transformé en espace vert).

Les eaux pluviales seront gérées via des noues paysagères avec des passerelles en bois. Les noues seront plantées de façon à être sécurisées pour les enfants. Si ça ne suffit pas, possibilité de clôturer. Les plantes absorbent les eaux de pluies. Des places handicapées sont prévues avec voie d'accès carrossable. Le talus qui borde Kervouric1 sera replanté avec minimum d'entretien. De nouveaux jeux pour les enfants seront proposés mais ceci dépendra des finances...

Planning : Octobre 2015, démarrage de la construction de la Maison de Quartier.

Janvier-Février 2016 abords tranche 1 (partie existante pas encore détruite).

Livraison septembre 2016 bâtiment et abords tranche1.

Septembre 2016 : Démolition des bâtiments existants.

Octobre 2016 : tranche 2.

Livraison Printemps 2017

Certaines phases amèneront des perturbations : phase de chantier (bungalow) et surtout phase 2 : pas de parking pendant 2 ou 3 mois.

Questions suite à cette présentation :

Quid des poubelles enterrées : bien prévues.

2 parking à vélos sont prévus mais en extérieur.

Les besoins exprimé par les associations sont-ils bien pris en compte ? Oui dans la mesure du possible.

On peut donner l'accès aux plans de la Maison de Quartier aux associations.

## 5. Projet "Boîtes à livres" : emplacement de la boîte pour le quartier Serval - Beg Leguer ?

Présenté par Anais Alasseur chargée de mission développement local à la Mairie de Lannion.

Rappel : Géré par le centre social, le principe de fonctionnement consiste à pouvoir à tout moment prendre un livre, le ramener ou le remplacer par un autre. La boîte contiendra une quarantaine d'ouvrages.

Question posée à chaque conseil de quartier : ou placer cette boîte pour le quartier ?

Propositions : place piétonne créée aux abords de la Maison de Quartier, place du calvaire, à coté des boîtes aux lettres près de l'ancienne annexe de la Mairie de Serval ?

Après discussion et vote du public : à terme sur la place piétonne, en attendant pendant les travaux, à l'angle de Kervouric et de la rue du Calvaire.

## 6. Questions diverses (réponses par Christain Meheust élu référent pour le quartier)

### Mise au tombeau

Les travaux sont démarrés.

### Beffroi de l'église

Statut non connu. Christian Meheust se renseigne.

### Ancien lavoir de Beg Léguer

Certains trouvent que ce lavoir présente des dangers pour les enfants. D'autres font remarquer qu'il est vraiment peu profond et que les dangers sont très limités => réponse de la mairie : rien ne sera fait, cela n'est pas nécessaire.

### Salubrité autour du Saloon de Beg Leguer

Des riverains de cette propriété privée signalent la présence de détritrus et véhicules hors d'usage. Une démarche des Services municipaux est souhaitée pour inciter les occupants à nettoyer leur parcelle en attendant la démolition dans le cadre du lotissement qui démarre => réponse de la mairie : pas d'intervention dans un espace privé. Sera pris en compte dans le projet de lotissement.

### Espace jeux pour les jeunes.

Le groupe de travail sur ce sujet n'a pas eu de participants.

Question posée sur l'accès libre au terrain de foot de Servel : Christian Meheust répond que cela pose des problèmes d'incivilité (bris de verre).

La municipalité manque d'interlocuteurs pour discuter pour savoir de quoi on a besoin, ou et comment. IL y aurait sans doute des choses pas cher à faire (panneau de basket par exemple) mais on voudrait être sur que ça réponde aux besoins des jeunes.

Pour info, il y a un terrain de foot accessible à Ker Uhel (et Park Nevez).

### Rue du Calvaire

Les habitants font le constat récurrent de très nombreux excès de vitesse, du non respect de la limitation à 30 km à l'heure.

Il a été signalé aussi que les poteaux électriques obligent les groupes d'enfants qui circulent dans le bourg à s'écarter et à descendre du trottoir, ce qui peut présenter un danger. C'est également le cas pour les personnes qui circulent avec des poussettes.

Éléments de réponse de M. Méheust : il n'y pas de solution à court terme ; Ceci sera revu dans le projet de rénovation du bourg qui est retardé du fait des baisses de budget.

### Accès au parking de l'école coté rue du calvaire

Cet accès est régulièrement gêné par une voiture garée sur le côté, est-il possible de faire quelque-chose ?

## **Carrefour du Penker**

Est-il possible que la vitesse après ce carrefour en allant vers Trébeurden soit maintenue à 50 km/h plutôt que de repasser à 70 km/h ?

## **Circulation à Beg Leguer**

Le flux circulatoire entre le Champ-Blanc et Minihiy a beaucoup augmenté du fait des lotissements. Le contrôle de vitesse avait observé des vitesses de 70 à 110 km/h.

Quelles sont les solutions envisagées : chicanes, zone à 30,...

Christian Meheust répond que le maire a bien reçu la lettre à ce sujet et qu'il y a répondu. Les services techniques étudient le problème et y répondront dans le cadre de la rénovation de cette route (date non prévue à ce jour).

## **Eboulement du parking de la plage à Beg Leguer**

Il est sécurisé côté parking mais pas côté plage. Pourquoi ?

Réponse : c'est difficile de le faire côté plage avec les marées mais ce qui sera nécessaire sera fait pour la saison estivale.

## **Espace enfants à Beg Leguer**

Quid d'un espace enfants à Beg Leguer ?

Réponse : la politique de la ville de Lannion n'est plus d'essaimer des espaces enfants dans tous les quartiers qui ne servent plus quand les enfants grandissent. Elle préfère des espaces communs comme la zone multi-activités (accro-branches, BMX, escalade ...) créée récemment au moulin du Duc et qui marche très bien.

Possibilité de déplacer des éléments qui ne sont plus utilisés ? C'est en cours, les espaces jeux qui ne sont plus utilisés sont déplacés vers des espaces identifiés comme centraux, ou ils pourront servir au plus grand nombre. Exemple : aire de jeux de Kervouric 1 qui sera déplacée aux abords de la maison de quartier.

## **Chemin piétonnier route de Trébeurden**

Ce chemin est très apprécié mais il est perturbé par des véhicules qui se garent et qui obligent les piétons à aller sur la route. Possibilité de mettre des plots ? À étudier.

## **Route de Kervégant**

Demande réitérée d'avoir des lignes de peinture pour sécuriser la route pour les piétons.

Christian Meheust répond que cela ne résoudra pas vraiment le problème mais que ca va être fait très vite.

En solution plus pérenne, on envisage un autre accès piétonnier sécurisé par Kervouric 1.

## **Trottoir rue Pierre Bourdés ?**

Ne sera pas fait.

## **Extension éclairage public rue Garenn ...**

Pas d'extension prévue

## **Panorama sur le Yaudet**

IL est prévu de le rétablir.

## **Renouée du Japon (plante invasive)**

Pour résoudre ce problème, il y a un projet consistant à faire un inventaire puis intervention.

## **Possibilité d'un 2eme fauchage route de Beg Leguer Servel pour garder une bonne visibilité ?**

A étudier.

## **Pourquoi ne pas avoir réservé une zone dans le Plu pour une piste cyclable le long de la route entre Servel et Beg Léguer ?**

Lors de l'enquête publique préalable à l'adoption du PLU, cette demande a effectivement été exprimée. Elle n'a pas été prise en compte pour les raisons suivantes :

- la route actuelle n'est pas assez large, donc la réalisation d'un tel aménagement aurait nécessité un achat foncier à de multiples propriétaires, soit par expropriation soit par préemption. Cela nécessiterait un cout important et des délais non maîtrisés
- les travaux de mise en œuvre nécessiterait un déplacement de l'ensemble des talus, ce qui n'apparaît pas comme une solution idéale au regard du développement durable.

Pour lier Servel à Beg Léguer, c'est donc un itinéraire passant par La route de Kerbalanec qui serait privilégié.

## **Tableau du suivi des travaux demandés**

Un tableau de suivi des demandes exprimées va être activé.

Il comportera deux colonnes :

- A gauche les demandes
- A droite la suite qui a été donnée

Ce tableau apparaîtra sur le site de la ville.

## **7. Postes vacants au bureau**

Suite au départ de Florence Bonnaud, présidente et Corentin Jain, il y a 2 postes de disponibles au conseil.

Un seul volontaire s'est proposé : Hippolyte Patrick. Il est donc intégré dans le bureau. Un poste reste vacant en attente de volontaire.

Un volontaire s'est proposé après la réunion : Yves-Clarisse Akouegnon. Comme cette candidature est arrivée hors réunion, sur proposition d'Anais, il est décidé qu'il participe au bureau mais que le poste soit remis en jeu à la prochaine réunion publique avec éventuel tirage au sort si nécessaire.

Les 2 partants sont remerciés par Christian Meheust et Eric Robert pour leur travail au sein du conseil. Les élus remercient l'assemblée pour cet exercice de démocratie participative qui, « même si parfois les débats sont un peu rugueux mais c'est normal », est important pour la vie municipale dans les quartiers.

Un pot offert par la mairie clôt l'assemblée.